

# Fruits des Vergers du Moulin des Noues - pommes et poires cultivées AB Certifiés par ECOCERT

## Saison automne - hiver 2024-2025

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre et les consomm'acteurs de l'AMAP de La Prime à qui elle livre ses produits.



Saveur	Pommes	Poires	Poids du plateau
<b>plutôt acidulée</b>	Elstar, Belle de Boskoop, RubINETTE, Topaz, Renoir, Jubilé	Président Héron concorde, Comice Conférence	Environ 7 kg
<b>plutôt douce</b>	Gala, Crimson Crisp, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda		Environ 7 kg

- La répartition des variétés de fruits dans les plateaux évolue au cours de la saison. Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés: Elstar, Gala, Boskoop, RubINETTE, Crimson Crisp, Topaz, Renoir, Jubilé, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveurs s'amenuise.

### Jus de pommes

- Pas de vente de jus de pommes cette année. Stock insuffisant.

## 6 LIVRAISONS

- Lieu et horaires: le jeudi (*dates ci-dessous*) au local de La Prime, 5 place Alexandre Vincent 44100 Nantes
- Dates : 12/09/2024, 10/10/2024, 07/11/2024, 05/12/2024, 16/01/2025, 13/02/2025  
*Possibilité éventuelle d'une livraison supplémentaire en fonction du stock restant. Dans ce cas, un avenant sera appliqué.*
- Les plateaux sont à rapporter au producteur à la distribution suivante. **Pour la 1ère distribution, chaque amapien apporte 2 plateaux vides.**

### Engagements

- Chaque consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP.
- Chaque amapien **effectue au moins une permanence** sur le lieu de distribution, aide au déchargement et participe, selon ses disponibilités, au fonctionnement de l'AMAP.
- Un amapien qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut, les fruits seront répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.

### Modalités de paiement :

- Espèces - Monekos - Chèques :  
3 chèques libellés à l'ordre « Les vergers du moulin des Noues » :  
1 chèque pour les 4 premières livraisons (sept/oct/nov/déc)  
1 chèque pour la livraison du mois de janvier  
1 chèque pour la livraison du mois de février

### Fin de contrat, démission :

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP en cours de saison et céder son contrat à un remplaçant (liste d'attente).

Produits	Saveur	Prix	Nombre de plateau par livraison	
Plateau de pommes/ poires	Plutôt acidulée	19,00 €	19€ x ... = ....	<b>Chèque n°1:</b> 4 Livraisons septembre/octobre/novembre/décembre 4 livraisons x ..... = .....  <b>Chèque n°2:</b> Livraison janvier 1 livraison x ..... = .....  <b>Chèque n°3:</b> Livraison février 1 livraison x ..... = .....
	Plutôt douce	19,00 €	19€ x ... = ....	
	Acidulée/douce en alternance	19,00 €	19€ x ... = ....	
			<b>TOTAL : .....</b>	

Fait à ....., le .....

### Le consomm'acteur

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphone : .....  
 Courriel : .....  
 Signature : .....

### Les Producteurs

Claire Stavaux & Maël Sinoir  
 Les vergers du Moulin des Noues  
 Le Moulin des Noues  
 44690 Maisdon-sur-Sèvre  
 lesvergersdumoulin@free.fr  
 06.65.39.10.10